

CADRE STRATÉGIQUE POUR L'ARCTIQUE ET LE NORD DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE



CANADIAN ARMED FORCES



FORCES ARMÉES CANADIENNES



National Défense
Défense nationale

Canada 

Table des matières

AVANT-PROPOS	2
INTRODUCTION	3
ENVIRONNEMENT DE SÉCURITÉ DANS L'ARCTIQUE	3
POLITIQUES DU GC, DU MDN ET DES FAC	6
CADRE STRATÉGIQUE POUR L'ARCTIQUE ET LE NORD	6
PROTECTION, SÉCURITÉ, ENGAGEMENT : LA POLITIQUE DE DÉFENSE DU CANADA ..	7
POLITIQUE SUR L'INUIT NUNANGAT	8
OBJECTIFS STRATÉGIQUES DANS L'ARCTIQUE DE LA MRC	9
PRÉSENCE	11
CONNAISSANCE DU DOMAINE MARITIME	13
ENGAGEMENT POUR LE NORD	14
INNOVATION ET VIABILITÉ	17
CONCLUSION	18
RÉFÉRENCES	19
GLOSSAIRE DES SIGLES	21

AVANT-PROPOS



Le Canada est une nation maritime bordée par trois océans. Même si historiquement notre attention en tant que nation s'est portée sur l'océan Atlantique et, plus récemment, sur le Pacifique, l'Arctique a toujours constitué un élément essentiel de notre identité canadienne. Aujourd'hui, alors que l'environnement arctique et nordique subit d'importants changements, le gouvernement du Canada (GC), les Forces armées canadiennes (FAC) et la Marine royale canadienne (MRC) sont conscients de la valeur stratégique cruciale de cette partie du pays. En effet, le chef d'état-major de la défense a récemment désigné la région de l'Arctique et du Nord comme un théâtre d'opérations unique. Par conséquent, j'ai demandé aux membres de la Direction – Stratégie de la Marine de rédiger un *cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord de la MRC* afin d'établir le lien important et nécessaire entre les directives de haut niveau du GC, du ministère de la Défense nationale (MDN) et des

FAC et le travail déjà en cours au niveau tactique.

L'Arctique est un théâtre expéditionnaire qui exige une préparation méticuleuse et une exécution judicieuse de toutes les activités dans la région. Dans le cadre de nos opérations visant à assurer la souveraineté et la sécurité, nous ne devons jamais être un fardeau pour les communautés locales; nous devons donc apporter avec nous, ou prévoir de livrer sur le théâtre, tout ce dont nous avons besoin pour réussir. Nos activités doivent s'inscrire dans une approche holistique de la société qui contribue à la sécurité et au bien-être globaux des habitants de l'Arctique canadien. Le présent document permettra de combler le vide entre les activités stratégiques et tactiques liées à l'Arctique. D'ailleurs, la région de l'Arctique et du Nord constitue un environnement éloigné extraordinaire et vierge, mais vulnérable, où les relations sont fondées sur l'ouverture et le respect. Tout ce que fait la MRC dans le Nord canadien doit donc contribuer à un Arctique canadien bien défendu, sûr et sécurisé, comme condition préalable à des communautés saines, des économies fortes et un environnement durable. J'attends de tous les membres de la MRC qu'ils reconnaissent les caractéristiques uniques de ce théâtre d'opérations vital, qu'ils harmonisent nos efforts et qu'ils innover ensemble afin d'être prêts à protéger et à défendre le Nord du Canada.

A handwritten signature in blue ink that reads "Angus Topshee".

Angus Topshee
Vice-amiral
Commandant de la Marine royale canadienne

INTRODUCTION

La valeur stratégique importante de l'Arctique et du Nord¹ est bien comprise et a été identifiée aux échelons les plus élevés du gouvernement du Canada (GC) dans la lettre de mandat du ministère de la Défense nationale, ainsi que par le ministère de la Défense nationale (MDN), les Forces armées canadiennes (FAC) et la Marine royale canadienne (MRC). En août 2018, le chef d'état-major de la défense a désigné l'Arctique comme un nouveau théâtre d'opérations, préconisant une meilleure synchronisation des activités du MDN et des FAC dans la région². Dans l'ensemble de la MRC, les états-majors ont déjà participé à des activités liées à l'Arctique. Par exemple, en 2017, le *Royal Canadian Navy Arctic Operations Manual* a été adopté, un document de niveau tactique publié sous l'autorité du chef d'état-major adjoint de la Marine (Instruction et état de préparation en mer). Ce document mis à jour en permanence s'appuie sur les enseignements tirés, les connaissances pratiques, les méthodes canadiennes bien établies d'atténuation des risques et l'expérience acquise par les planificateurs et le personnel de la marine déployés dans la région.

La plupart des documents et des initiatives de la MRC portant sur la région arctique et du Nord demeurent toutefois aux niveaux tactiques et opérationnels. Compte tenu du manque de gouvernance stratégique au sein de l'organisation, le *Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord de la MRC* fournira les liens importants et nécessaires entre les orientations définies dans la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (DNUDPA), les orientations du GC, du MDN et des FAC, ainsi que les plans et les opérations de la MRC. Le document décrit aussi le rôle et les responsabilités de la MRC dans le nouveau théâtre d'opérations, et il fournit un cadre très utile pour guider le développement, la mise sur pied et la gestion des forces de la MRC, ainsi que les principales lignes d'effort. Ultimement, le Cadre de la MRC permettra de s'assurer que l'organisation travaille en collaboration en vue d'appuyer l'état final suivant : la MRC contribue à un Arctique canadien bien défendu, sécurisé et sûr³, une condition préalable à des communautés saines, des économies fortes et un environnement durable dans le Nord.

ENVIRONNEMENT DE SÉCURITÉ DANS L'ARCTIQUE

L'environnement stratégique et opérationnel dans l'Arctique connaît des changements rapides en raison du changement climatique, des avancées technologiques et de la concurrence stratégique. La région devient de plus en plus accessible et, en conséquence, l'activité humaine, en mer et sur terre, augmente. La transformation de l'environnement arctique crée des possibilités et des défis pour la sécurité et la prospérité du Canada. Ces facteurs, associés au développement des capacités technologiques de nos adversaires, comme les sous-marins pouvant naviguer sous les glaces et la

¹ Les possibilités et les défis économiques, sociaux et de sécurité communs dans le Nord du Canada ne se limitent pas à la région située au-dessus du cercle arctique, qui définit généralement l'Arctique. Sauf indication contraire, dans la suite du document, le terme « Arctique » fait référence à l'Arctique canadien et aux régions du Nord.

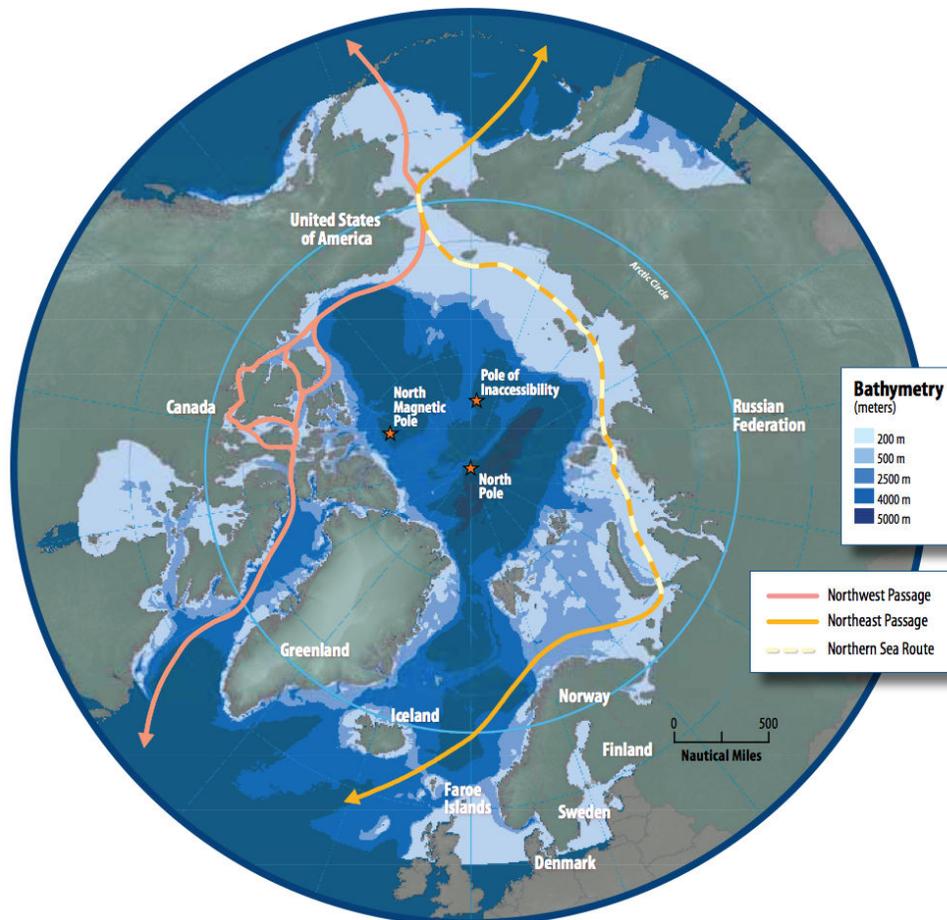
² Canada, ministère de la Défense nationale. *Directive de mise en œuvre du CEMD pour l'élaboration d'un plan de campagne de l'Arctique des FAC*, Ottawa, août 2018, p. 2.

³Canada. *Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord*, Ottawa, 2019.

capacité de sectionner des pipelines et des câbles à fibres optiques, signifient que le Canada ne peut plus compter uniquement sur sa géographie pour protéger ses intérêts dans la région.

Les acteurs commerciaux, tant étatiques que non étatiques, manifestent un intérêt croissant pour les ressources de la région et sa position stratégique. En effet, un Arctique plus accessible présente un grand potentiel pour le développement économique et les activités commerciales, notamment en ce qui concerne les nouvelles lignes de communication maritimes et les ressources naturelles inexploitées. Le passage du Nord-Ouest (PNO) qui traverse l'Arctique canadien, le passage du Nord-Est (PNE) passant par l'Europe et la Russie et la route maritime transpolaire promettent tous une circulation plus rapide entre les continents. À court terme, la route maritime du Nord, comprise dans le PNE, est plus attrayante pour le transport commercial et militaire. De plus, alors que la navigation à travers le PNO demeurera dangereuse et qu'une grande incertitude subsiste quant à la viabilité de ce passage en tant qu'itinéraire commercial et économique, son potentiel commercial et stratégique pourrait augmenter pour soutenir l'activité économique au sein de l'archipel Arctique du Canada; mais il est peu probable qu'il devienne un jour la route la plus efficace pour traverser l'océan Arctique.

Figure 1 : Routes maritimes dans l'Arctique



Source : Évaluation de la navigation maritime dans l'Arctique⁴

L'importance géopolitique de l'Arctique continuera de croître à long terme. L'United States Geological Survey estime que l'Arctique renferme 30 pour cent des réserves mondiales non découvertes de gaz naturel et 13 pour cent des réserves mondiales de pétrole⁵. Des recherches prédisent aussi que les stocks mondiaux de poissons migreront vers l'océan Arctique en raison de la hausse continue des températures des océans du Sud⁶, ce qui constitue un enjeu de taille pour la sécurité alimentaire mondiale. En 2020, le gouvernement de la Russie a adopté une loi prévoyant des mesures incitatives d'une valeur de 300 milliards de dollars pour de nouveaux ports, de nouvelles usines et de nouveaux développements pétroliers et gaziers dans l'Arctique⁷. Cet engagement financier important de la Russie pour développer sa région arctique s'accompagne d'une croissance et d'une revitalisation considérables des forces classiques et nucléaires de sa flotte du Nord, de ses installations militaires arctiques et de ses bases dans la région⁸. Quoique géographiquement éloignée de l'Arctique, la Chine a également exprimé un intérêt considérable et croissant pour l'Arctique. Elle a publié au début de 2018 la politique *China's Arctic Policy*, dans laquelle elle se définit comme un « État proche de l'Arctique »⁹. En réponse à l'attention accrue portée à l'Arctique par la Russie et la Chine, les États-Unis et d'autres pays nordiques membres de l'OTAN développent des politiques navales plus robustes et davantage axées sur le combat¹⁰. Tout cela met en évidence les préoccupations et les tensions géopolitiques globales croissantes dans l'Arctique. De plus, ce regain d'intérêt et d'activité internationaux dans la région entraînera une demande accrue de mesures de défense, de sécurité et de sûreté pour protéger la souveraineté du Canada et assurer le bien-être et la prospérité des Canadiens : autant d'éléments qui constituent des intérêts stratégiques maritimes vitaux pour le Canada.

Les eaux arctiques canadiennes, recouvertes de glace la majeure partie de l'année, restent austères, éloignées et très vastes, ce qui pose des défis opérationnels importants et extraordinaires. L'Arctique canadien est également sujet à des événements météorologiques extrêmes, notamment des tempêtes intenses, des feux incontrôlés et des inondations. En raison du changement

⁴ Arctic Council. *Arctic Marine Shipping Assessment 2009 Report*, Arctic Council, avril 2009, deuxième impression, p. 17, https://www.pame.is/images/03_Projects/AMSA/AMSA_2009_report/AMSA_2009_Report_2nd_print.pdf.

⁵ United States Geological Survey, *Circum-Arctic Resource Appraisal: Estimates of Undiscovered Oil and Gas North of the Arctic Circle*, U.S. Geological Survey Fact Sheet, juillet 2008, <https://pubs.usgs.gov/fs/2008/3049/fs2008-3049.pdf> (consulté le 31 janvier 2019).

⁶ GOLDFARG, Ben. « Feeling the Heat: How Fish Are Migrating from Warming Waters », *Yale Environment 360*, 15 juin 2017. <https://e360.yale.edu/features/feeling-the-heat-warming-oceans-drive-fish-into-cooler-waters> (consulté le 28 mai 2019).

⁷ LAST, John. « What Russia's \$300B investment in Arctic oil and gas means for Canada », *CBC*, 15 février 2020, <https://www.cbc.ca/news/canada/north/russian-arctic-oil-and-gas-explained-1.5462754> (consulté le 20 janvier 2023).

⁸ KJELLEN, Jonas. « The Russian Northern Fleet and the (Re)militarization of the Arctic », *Arctic Review on Law and Politics*, vol. 13, 2022, p. 34-52.

⁹ Bureau d'information du Conseil d'État de la République populaire de Chine. *China's Arctic Policy*, Beijing, janvier 2018) http://english.www.gov.cn/archive/white_paper/2018/01/26/content_281476026660336.htm (consulté le 20 janvier 2023).

¹⁰ United States Department of Defense. *2022 National Defence Strategy of The United States of America, including the 2022 Nuclear Posture Review and the 2022 Missile Defense Review*, Washington, octobre 2022, <https://media.defense.gov/2022/Oct/27/2003103845/-1/-1/2022-NATIONAL-DEFENSE-STRATEGY-NPR-MDR.PDF> (consulté le 20 janvier 2023).

climatique, ces événements deviennent de plus en plus graves¹¹. Ils menacent la vie et les biens des populations nordiques, ainsi que les voies de transport et de communication dont dépendent ces communautés.

Compte tenu de la nature archipélagique de l'Arctique canadien, ainsi que de la rareté des infrastructures critiques, la MRC joue un rôle essentiel dans la défense de l'Arctique canadien et de ses approches pour assurer la sécurité et la sûreté de ses communautés. Parallèlement à d'autres composantes des FAC et en collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux, la MRC augmentera à long terme sa portée et sa présence dans la région : une condition préalable au maintien de la sécurité, du bien-être et de la prospérité de l'Arctique canadien. En conséquence, un Arctique bien défendu, sécurisé et sûr est nécessaire pour des communautés saines, des économies fortes et un environnement durable¹².

POLITIQUES DU GC, DU MDN ET DES FAC

Depuis 2017, le GC, y compris le MDN et les FAC, a publié des documents de politique stratégique établissant la stratégie canadienne dans l'Arctique. Ensemble, le *Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord* (CSAN) et le document *Protection, Sécurité, Engagement : La politique de défense du Canada* (PSE) établissent les priorités de la communauté de la défense pour garantir que l'Arctique demeure sûr, sécurisé et bien défendu. Ces deux documents reconnaissent l'intérêt croissant de la communauté internationale pour l'Arctique et notent que l'augmentation des activités nationales et étrangères accroîtra les exigences en matière de sûreté, d'utilisation durable, de sécurité et de défense auxquelles le Canada doit être prêt à répondre. D'autres documents d'orientation du GC, dont la *Directive du cabinet sur l'approche fédérale pour la mise en œuvre des traités modernes*, guident les ministères fédéraux dans l'exercice de leurs responsabilités à l'égard des traités autochtones et sont particulièrement pertinents pour les opérations dans l'Arctique.

CADRE STRATÉGIQUE POUR L'ARCTIQUE ET LE NORD

En 2019, le GC a publié le CSAN, corédigé avec des partenaires inuits, autochtones, provinciaux et territoriaux. Le cadre présente la vision du GC relative au futur de l'Arctique canadien et de la région du Nord : « **Des personnes et des communautés fortes et autonomes qui travaillent ensemble à bâtir une région arctique et nordique dynamique, prospère et durable [...] exprimant la souveraineté permanente du Canada dans l'Arctique.** »¹³ Le document PSE (publié deux ans plus tôt, en 2017) et le CSAN reconnaissent tous les deux que le Canada et ses nations partenaires dans l'Arctique partagent souvent les mêmes défis dans l'Arctique, offrant ainsi l'occasion de tirer parti des efforts de chacun à l'appui de notre sécurité commune. Le MDN a dirigé la rédaction du chapitre du CSAN intitulé Sûreté, sécurité et défense et continue de travailler à la mise en œuvre de sa vision.

¹¹ NOAA. *Global Warming and Hurricanes – An overview of current research results*, 28 nov. 2022, [Global Warming and Hurricanes – Geophysical Fluid Dynamics Laboratory \(noaa.gov\)](https://www.noaa.gov/global-warming-and-hurricanes-geophysical-fluid-dynamics-laboratory), (consulté le 2 décembre 2022).

¹² Canada. *Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord*, Ottawa, 2019.

¹³ Idem.

Notamment, le CSAN établit six objectifs que le GC poursuivra jusqu'en 2030 dans le cadre de son engagement en faveur d'un Arctique sûr, sécurisé et bien défendu. Les cinq objectifs qui ont trait à la MRC sont :

- renforcer la coopération du Canada avec ses partenaires nationaux et internationaux sur les questions touchant la sûreté, la sécurité et la défense;
- rehausser la présence militaire du Canada, de même que prévenir les incidents de sécurité dans l'Arctique et le Nord et intervenir le cas échéant;
- renforcer la connaissance du domaine et les capacités de surveillance et de contrôle du Canada dans l'Arctique et le Nord;
- appliquer les cadres réglementaires et législatifs du Canada qui régissent les transports, l'intégrité des frontières et la protection environnementale dans l'Arctique;
- accroître les capacités en matière de gestion des urgences de l'ensemble de la société des communautés de l'Arctique et du Nord.

La MRC contribuera pour sa part à la réalisation de ces objectifs, dans le cadre d'opérations conjointes, en soutien à d'autres ministères et organismes gouvernementaux (AMOG), ainsi qu'avec des partenaires internationaux et des alliés.

PROTECTION, SÉCURITÉ, ENGAGEMENT : LA POLITIQUE DE DÉFENSE DU CANADA

En juin 2017, le GC a publié sa politique de défense. La politique *Protection, Sécurité, Engagement* (PSE) met l'emphase sur l'importance de l'Arctique pour la sécurité et la défense du Canada à une époque où la région suscite un intérêt international croissant. Pour réussir dans un environnement de sécurité changeant et complexe, les FAC augmenteront leur présence à long terme dans l'Arctique canadien grâce à une série d'initiatives, en collaborant avec les habitants autochtones de l'Arctique et les partenaires nationaux et internationaux.

Dans le cadre de la PSE, les FAC renforceront leur présence, leur portée et leur mobilité dans le Nord canadien¹⁴. Relativement à la MRC, la politique de défense prévoit divers investissements clés dans l'Arctique. Tout d'abord, la MRC acquiert six navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique (NPEA) résistants aux glaces, ce qui accroît son rayon d'action, son endurance et son efficacité dans la région.

La politique PSE prévoit aussi investir dans un éventail de capacités spatiales pour améliorer la surveillance et les communications dans l'ensemble de la région de l'Arctique canadien, qui représentent actuellement des défis opérationnels importants pour la MRC et le reste des FAC. Les nouvelles capacités amélioreront la connaissance du domaine maritime et les communications par

¹⁴Canada. Ministère de la Défense nationale. *Protection, Sécurité, Engagement : La politique de défense du Canada*, Ottawa, 2017, p. 80.

satellite pour obtenir une couverture mondiale. La PSE fait également du renseignement, de la surveillance et de la reconnaissance interarmées dans l'Arctique une priorité en matière de recherche et développement afin de trouver des solutions novatrices aux problèmes de surveillance dans le Nord.

En plus d'appuyer la défense du Canada, les investissements sont pertinents pour la défense de l'Amérique du Nord. Le partenariat de défense du Canada avec les États-Unis demeure indispensable à la sécurité continentale, et l'Arctique est d'une importance cruciale pour la sécurité et la défense nationale des deux pays. Par conséquent, des investissements dans le développement de nouvelles technologies seront réalisés en collaboration avec les États-Unis afin de relever les défis existants et de contrer les menaces continentales en évolution dans tous les domaines. En particulier, le Canada et les États-Unis travailleront ensemble pour améliorer la surveillance et le contrôle de l'Arctique, notamment en remplaçant le Système d'alerte du Nord par des solutions technologiques futures et d'autres initiatives visant à moderniser le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD).

La PSE charge aussi les FAC de mener des exercices conjoints avec nos alliés et nos partenaires dans l'Arctique et de contribuer au renforcement de la connaissance de la situation et des moyens d'échange d'information dans la région, notamment avec l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), ainsi que les communautés autochtones. Grâce aux navires résistants aux glaces, aux navires de soutien interarmées et à une nouvelle classe de navires de combat de surface, la MRC sera bien équipée pour travailler avec des partenaires nationaux et les appuyer, ainsi que mener des exercices conjoints avec les marines et les gardes côtières alliées dans l'Arctique dans nos efforts pour une plus grande intégration avec les États-Unis, ainsi que nos alliés nordiques de l'OTAN.

Dans l'ensemble, la PSE définit les investissements dans les capacités qui donneront à la MRC et aux FAC la mobilité, la portée et l'infrastructure nécessaires pour projeter une force dans la région de manière à défendre les intérêts stratégiques maritimes vitaux et la souveraineté du Canada¹⁵, tout en répondant mieux aux besoins des habitants des communautés de l'Arctique et du Nord.

POLITIQUE SUR L'INUIT NUNANGAT

En avril 2022, au Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne (CPIC), le premier ministre et le président d'Inuit Tapiriit Kanatami, Natan Obed, ont approuvé la Politique sur l'Inuit Nunangat (PIN). Le MDN a participé à l'élaboration conjointe de cette politique, qui comprend la reconnaissance de l'Inuit Nunangat comme région géographique, culturelle et politique au sein du Canada. La NIP oriente désormais la manière dont tous les ministères fédéraux travaillent avec les Inuits en tant que détenteurs de droits : « Elle aidera à veiller à ce que les priorités et la question de l'autodétermination des Inuits soient intégrées aux programmes, aux politiques et aux initiatives du gouvernement à l'avenir. » La politique s'applique à l'ensemble des politiques, programmes ou initiatives fédéraux nouveaux ou renouvelés qui seront en vigueur dans l'Inuit Nunangat. Elle engage le gouvernement à améliorer la coordination des programmes et des investissements

¹⁵Canada. Ministère de la Défense nationale. *Protection, Sécurité, Engagement : La politique de défense du Canada*, Ottawa, 2017, p. 80.

fédéraux dans l'ensemble de l'Inuit Nunangat et garantit la participation des Inuits à toutes les étapes de ces processus.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES DANS L'ARCTIQUE DE LA MRC

L'Arctique représente un environnement opérationnel en évolution rapide dans lequel la MRC doit pouvoir générer des forces et assurer des activités durables au service de l'objectif plus large des FAC et du GC décrit précédemment. Toutefois, en plus des défis posés par un environnement austère et imprévisible, la MRC aura besoin de nouvelles capacités et compétences pour répondre à la demande opérationnelle croissante dans l'Arctique. Le *Plan stratégique 2017-2022 de la MRC* reconnaît ces défis et établit la vision pour la flotte future : dans l'Arctique comme dans d'autres régions d'intérêt du Canada, la MRC doit être « prête à aider, prête à diriger, prête à combattre »¹⁶.

Au cours des prochaines années, conformément au CSAN, à la PSE et à la PIN, la MRC cherchera à atteindre trois objectifs stratégiques clés dans l'Arctique :

- améliorer la capacité à **organiser et à maintenir une force militaire**, de même qu'à prévenir les incidents de sécurité dans l'Arctique et dans le Nord et à intervenir le cas échéant;
- renforcer les capacités durables **de surveillance, de contrôle et de connaissance du domaine** maritime dans l'Arctique et le Nord;
- renforcer la **coopération et la collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux** sur les questions de sûreté, de sécurité et de défense, incluant les autorités territoriales, les communautés locales, les Inuits et les peuples autochtones.

Pour atteindre ces objectifs, la MRC augmentera progressivement sa présence dans l'Arctique canadien. L'intérêt de l'organisation pour la région ne se limite pas à la saison de navigation. En fait, la réalisation des objectifs stratégiques de la MRC nécessite une planification et des investissements à long terme et tout au long de l'année. La croissance du trafic maritime dans l'Arctique entraînera une hausse du nombre d'incidents maritimes, et la MRC sera en mesure d'y répondre. En raison de cette activité supplémentaire, la présence de la MRC et son impact sur l'environnement feront l'objet d'un examen plus approfondi, ce qui nécessitera la mise en place de programmes de surveillance par les AMOG et les partenaires autochtones, ou du moins en collaboration avec eux, y compris la documentation du système de gestion de la sécurité et de l'environnement (SGSE) et les vérifications ultérieures.

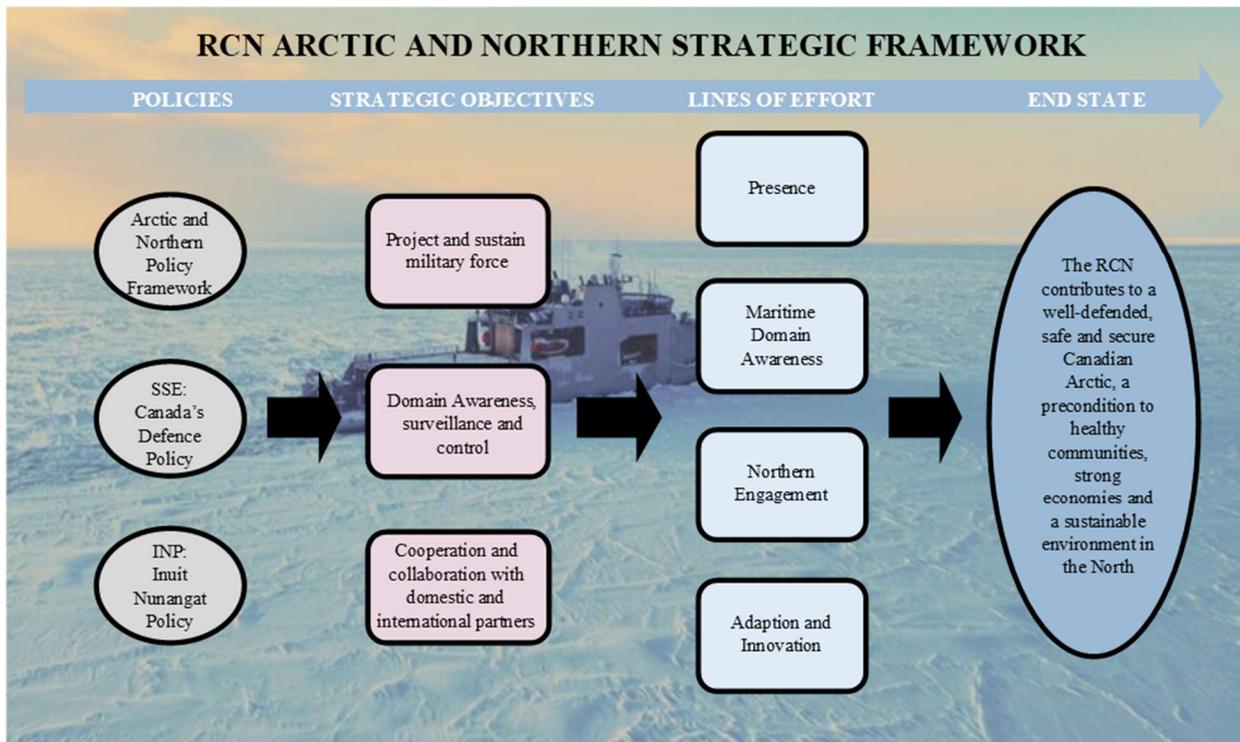
LIGNES D'EFFORT

¹⁶ Canada, Marine royale canadienne. *Plan stratégique 2017-2022 de la Marine royale canadienne : Prêts à aider, prêts à diriger, prêts à combattre*, Ottawa, 2018, p. 5, https://www.canada.ca/content/dam/rcn-mrc/migration/assets/navy_internet/docs/fr/analyses/ren_strategicplan_2017-2022_fr-s.pdf.

La MRC orientera sa planification et ses opérations dans l'Arctique selon quatre lignes d'effort, comme le montre la *figure 2* ci-dessous. Les lignes d'effort sont : *présence, connaissance du domaine maritime, engagement dans le Nord* et *innovation et adaptation*. Ce faisant, la MRC alignera ses efforts sur les objectifs de la politique du GC visant à atteindre l'état final suivant : **la MRC contribue à un Arctique canadien bien défendu, sécurisé et sûr, une condition préalable à des communautés saines, des économies fortes et un environnement durable dans le Nord**¹⁷.

Figure 2 : Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord de la MRC

¹⁷ Canada. *Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord*, Ottawa, 2019.



Source : Direction – Stratégie navale, Marine royale canadienne

PRÉSENCE

Opérations et exercices

Sous l'égide de l'opération NANOOK, la MRC participera chaque année à d'importants exercices pangouvernementaux (pangouv.) dans l'Arctique afin de mieux intégrer les apports, les ressources et le personnel des FAC, des AMOG et des partenaires étrangers. Grâce à ces opérations, la MRC développera davantage ses compétences spécifiques à l'environnement polaire et mettra en valeur l'expertise de ses unités spécialisées, notamment les unités de plongée de la flotte, le groupe des opérations tactiques navales et l'équipe de sécurité navale (ESN). Pendant ses opérations dans le Nord, la MRC travaillera en collaboration avec la Force opérationnelle interarmées (Nord) [FOIN], les organisations autochtones et les partenaires étrangers de l'Arctique afin de garantir le respect des diverses exigences et procédures législatives, réglementaires, durables et de bonne gouvernance des gouvernements territoriaux, inuits et autochtones¹⁸.

Il faudra de nouveaux concepts des opérations en raison de l'acquisition par la MRC de nouvelles capacités pour mener des opérations dans des conditions polaires et améliorer l'approche pangouvernementale. Par exemple, comme le décrit le *Concept des opérations dans l'Arctique*

¹⁸ Canada, Forces armées canadiennes. DOAD 8007-0, *Avis d'activités du MDN et des FC au sein de la zone de responsabilité de la Force opérationnelle interarmées (Nord)*, 18 juin 2014. [DOAD 8007-0, Avis d'activités du MDN et des FC au sein de la zone de responsabilité de la Force opérationnelle interarmées \(Nord\) - Canada.ca](#) (consulté le 15 novembre 2022).

*conjoint de la Garde côtière canadienne et de la MRC*¹⁹, les futures discussions de planification devraient permettre de poursuivre les exercices de recherche et de sauvetage, ainsi que d'intervention environnementale et d'urgence, tout en renforçant l'interopérabilité avec les communautés inuites, autochtones et nordiques, d'autres éléments des FAC et des AMOG. La MRC, en tant que facilitateur soutenant la FOIN et le COIC par le déploiement de ses plateformes navales et de ses capacités spécialisées dans les eaux arctiques, jouera donc un rôle clé dans la défense de l'Arctique canadien.

Les opérations navales menées dans l'Arctique dans le cadre de l'opération NANOOK ont fait l'objet de considérations environnementales importantes et d'un engagement des communautés autochtones, qui nécessitent une capacité de liaison spéciale avec les Autochtones du Nord pour les évaluations environnementales, la coordination logistique, les interventions d'urgence, l'évacuation des blessés, les interventions en cas de déversement et le réapprovisionnement.

La collaboration intergouvernementale restera un aspect important des opérations nationales de la MRC. Bien que les mandats de plusieurs AMOG, dont la Gendarmerie royale du Canada (GRC), l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), Transports Canada (TC) et Pêches et Océans Canada (MPO), englobent les eaux territoriales canadiennes, ces organismes et ministères ont une capacité limitée pour opérer seuls en mer. La MRC, ainsi que la Garde côtière canadienne, joue donc à la fois un rôle d'appui et de soutien en embarquant des agents et des représentants d'AMOG et en contribuant à la connaissance du domaine maritime par l'intermédiaire des centres d'opérations de sécurité maritime (COSM).

Dans le climat politique en pleine évolution actuel qui voit s'accroître les tensions et les défis à l'ordre international fondé sur des règles, le maintien et le renforcement de relations étroites avec nos principaux alliés de l'Arctique sont d'une importance cruciale pour assurer la sécurité globale de l'Arctique. La MRC doit donc exploiter les possibilités de formation sur l'interopérabilité avec ses alliés de l'Arctique en faisant participer les navires alliés à l'opération NANOOK et en cherchant à participer à d'autres exercices et opérations organisés par ses alliés de l'Arctique, comme l'exercice sur les glaces (ICEX) annuel de la Marine des États-Unis (USN). De plus, elle encouragera ses marins à effectuer des échanges de personnel avec les marines alliées.

Plateformes navales

Le renforcement de la présence et l'accélération des opérations dans l'Arctique canadien augmentent la demande auprès de la flotte de la MRC et nécessitent l'acquisition et le développement de nouvelles capacités. Pendant que les navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique (NPEA) de la classe *Harry DeWolf* continuent d'être mis en service, les frégates de patrouille de la classe *Halifax* et les navires de défense côtière (NDC) de la classe *Kingston* continueront d'aider aux opérations dans les eaux du Nord du Canada et leurs approches. En tant que capacité opérationnelle totale (COT) résistante aux glaces, les navires de la classe *Harry DeWolf* fourniront une capacité navale plus robuste dans l'Arctique, avec un rayon d'action et une autonomie plus grands que ceux de la classe *Kingston*, à un coût inférieur à celui des frégates de la classe *Halifax*, et ils permettront une zone d'opérations (ZO) beaucoup plus vaste qu'auparavant.

¹⁹ Garde côtière canadienne et Marine royale canadienne. *CCG/RCN Joint Arctic Concept of Operations*, Ottawa, 2018.

Il convient de souligner la capacité de la classe *Harry DeWolf* à faciliter les opérations hélicoptérées et le soutien des péniches de débarquement, à assurer le stockage et le transport, ainsi que les capacités de commandement et de contrôle, et à fournir un soutien important aux opérations à terre et en mer. Par ailleurs, les futurs navires de soutien interarmées (NSI) de la classe *Protecteur* pourront opérer dans la région pendant les mois d'été, au fur et à mesure que les voies navigables du Nord canadien deviendront plus accessibles.

Même si la classe *Harry DeWolf* est conçue pour opérer dans un environnement austère, le maintien opérationnel des plateformes navales dans le Nord reste un défi. Dans le futur, la MRC pourrait également accroître sa présence dans la région et soutenir les économies locales en appuyant des projets d'infrastructure menés par les communautés locales et les autorités régionales, comme le port en eau profonde d'Iqaluit et le projet de route et de port de Grays Bay²⁰.

CONNAISSANCE DU DOMAINE MARITIME

La connaissance du domaine est essentielle pour déceler, prévenir et contrer les menaces éventuelles à la sécurité et à la souveraineté du Canada. Elle constitue aussi un élément vital de la responsabilité partagée du Canada de défendre l'Amérique du Nord. Toutefois, les capacités de commandement, de contrôle, de communications, d'informatique, de renseignement, de surveillance et de reconnaissance (C4ISR) comportent des défis importants aux latitudes élevées en raison du manque actuel de couverture satellitaire et des conditions environnementales. Pour résoudre ces problèmes, la MRC contribue aux initiatives des FAC, du MDN et de l'Agence spatiale canadienne (ASC) en augmentant les moyens de reconnaissance et de surveillance, tels que la mission de la Constellation RADARSAT, les communications polaires par satellite, les systèmes aériens pilotés à distance et les capteurs de surveillance sous-marine autonomes. De plus, les efforts de recherche et de développement menés par le SMA(RDDC) permettront de mieux connaître le trafic maritime et l'activité sous-marine dans les eaux arctiques canadiennes et leurs approches, ainsi que d'améliorer le partage et l'intégration des informations dans tous les domaines. Une présence accrue des navires et des hélicoptères maritimes de la MRC dans les eaux arctiques canadiennes contribuera également à dresser un tableau plus clair des approches aériennes et maritimes du Canada, ainsi qu'à offrir des possibilités de réaliser des relevés hydrographiques et des essais scientifiques afin de garantir la durabilité des opérations.

En coordination étroite avec les États-Unis, des capacités supplémentaires sont envisagées, notamment :

- un système radar transhorizon dans l'Arctique pour assurer une couverture radar d'alerte lointaine et un suivi des menaces entre la frontière Canada-É.-U. et le cercle arctique;
- un système radar transhorizon polaire pour assurer une couverture radar d'alerte lointaine et au-delà des approches nordiques de l'Amérique du Nord, dont l'archipel Arctique canadien.

²⁰ Association inuite de Kitikmeot et gouvernement du Nunavut. *The Grays Bay Road and Port Project: Arctic Gateway Connecting Nunavut to the World*. http://www.miningnorth.com/_rsc/site-content/library/Infrastructure/Grays_Bay_Port_Information%20Pamphlet_English.pdf (consulté le 5 juin 2019).

En tant que théâtre d'opérations en développement, l'Arctique connaîtra une hausse du trafic maritime dans les prochaines années. À mesure que le trafic maritime augmentera dans les eaux du Nord du Canada, une approche pangouvernementale sera nécessaire pour garantir l'utilisation appropriée des corridors de transport maritime du Nord et l'intendance des zones marines protégées et de conservation, ainsi que des zones de subsistance et ayant une importance culturelle. Le renforcement des COSM par l'adoption d'ententes officielles sur l'échange de renseignements entre les AMOG accroîtra la collaboration pangouvernementale. Par ailleurs, la MRC et les FAC, ainsi que la GCC, la GRC, TC et le MPO, joueront un rôle clé dans l'élaboration d'une approche fondée sur un système de systèmes afin d'assurer le partage et l'intégration des données, permettant ainsi de réagir rapidement aux menaces et aux urgences potentielles.

Rangers canadiens

Pendant ses opérations dans le Nord, la MRC reste en contact avec les Rangers canadiens par l'intermédiaire de la FOIN et de l'Armée canadienne. Bien que les Rangers canadiens ne comportent pas de composante navale, ils contribuent à la connaissance du domaine de la MRC et des FAC en effectuant des patrouilles et en signalant les activités ou observations inhabituelles en mer et à terre, en recueillant des données locales pour les FAC et en effectuant des tâches de souveraineté. À la demande des autorités compétentes, ils peuvent aussi participer aux opérations de recherche et de sauvetage, et soutenir les interventions en cas de catastrophes naturelles et environnementales comme des feux de forêt, des inondations et des déversements. La MRC consolidera ses relations avec les Rangers canadiens afin de favoriser la compréhension mutuelle et de créer des opportunités de coopération.

ENGAGEMENT POUR LE NORD

L'accroissement de la présence de la MRC et de l'efficacité des opérations dans l'Arctique canadien sont étroitement liés à la capacité de l'institution à établir des relations significatives avec les AMOG, les autorités territoriales, provinciales et régionales, ainsi que les communautés locales et les gouvernements et peuples inuits et autochtones. Ces relations permettent à la MRC d'approfondir sa compréhension du Nord et de s'assurer de contribuer au mieux à la sûreté, à la sécurité et à la défense de l'Arctique. Dans le cadre stratégique actuel de la MRC et en coordination avec la FOIN, la MRC continuera à développer des relations étendues avec les gouvernements du Nord et les populations locales, et elle contribuera à sensibiliser le public aux questions de sûreté et de sécurité propres aux régions nordiques. La MRC agira ainsi dans le cadre de l'approche pangouvernementale plus large en vue de garantir que des communautés et des peuples forts et autonomes travaillent ensemble pour un Arctique dynamique, prospère et durable, tout en exprimant la souveraineté durable du Canada dans l'Arctique.

Les communautés locales, les Inuits et les peuples autochtones sont à l'avant-garde de la sûreté et de la sécurité dans l'Arctique et la région du Nord. Leur expérience et leur connaissance du Nord canadien sont sans égal. À mesure que la MRC accroît ses activités dans la région, elle doit le faire en tenant compte des connaissances et de l'expertise traditionnelles et en les respectant, tout en restant ouverte à tous les peuples du Nord. Tout engagement doit être significatif et transmettre clairement l'intention des opérations de la MRC dans la région, tout en respectant et en prenant en compte les coutumes, les attentes et les traditions locales.

Programmes d'emploi et d'éducation

Depuis 2003, le commandant des Forces maritimes du Pacifique (FMAR[P]) dirige le programme d'emploi pour jeunes Autochtones RAVEN. Ce programme de sensibilisation est conçu pour établir des liens avec les communautés inuites et autochtones dans l'ensemble du Canada et mettre en valeur le potentiel des peuples inuits et autochtones relativement à un emploi à temps partiel ou une carrière à temps plein au sein de la MRC et des FAC. Le programme RAVEN est organisé chaque été à la Base des Forces canadiennes Esquimalt. Il combine l'instruction militaire de base et les connaissances traditionnelles transmises par les aînés, et il a une orientation navale distincte. Il encourage aussi l'autodiscipline, le travail d'équipe et la fierté à travers les traditions inuites et autochtones au sein du service militaire.

Sans exclusivité pour la MRC, les FAC ont mis en place au fil des ans d'autres programmes éducatifs pour attirer les Inuits et les Autochtones. Grâce au Programme d'initiation au leadership à l'intention des Autochtones (PILA), les Inuits et les Autochtones peuvent s'inscrire au Collège militaire royal (CMR). Pendant le PILA, les candidats rencontrent le personnel de la MRC, participent à des activités et formations navales et visitent le FMAR(P) ou le FMAR(A). À la fin de l'année, ils peuvent s'inscrire à un programme de formation par l'entremise du Programme de formation des officiers – Force régulière ou du Programme de formation (Intégration à la Réserve). De plus, le Programme des Rangers juniors canadiens (RJC), comprenant plus de 3 400 membres à 119 emplacements, offre aussi une possibilité d'engagement bénéfique pour les communautés du Nord. Il représente un moyen unique de mieux comprendre et d'échanger des points de vue avec les jeunes membres de nos communautés du Nord. En contrepartie, la MRC devient plus représentative des Canadiens et développe une meilleure compréhension de l'Arctique canadien.

Engagement des communautés de l'Arctique

La MRC mène des engagements avec les gouvernements et les communautés autochtones, inuits et du Nord dans le cadre de ses activités de routine lors des déploiements dans l'Arctique. À l'avenir, elle peut s'attendre à travailler plus étroitement et avec un plus grand nombre de partenaires dans l'Arctique et le Nord, dans le cadre de l'approche pangouvernementale décrite dans le CSAN et la Politique sur l'Inuit Nunangat. Pendant la réalisation d'engagements gouvernementaux et communautaires, le responsable de la liaison de la MRC doit maintenir une communication active, continue et stratégique. À cette fin, il doit inclure des consultations avec la FOIN, l'Armée canadienne et le COIC, ainsi que demander conseil au Directeur général – Affaires autochtones (DGAA) et aux Affaires intergouvernementales de la Défense. Par exemple, en raison du nombre accru de navires de la GCC et de la MRC dans l'Arctique, il serait avantageux pour les deux organisations de coordonner leurs activités d'engagement communautaire au moyen de plans d'engagement pluriannuels²¹. Un engagement communautaire accru, répété et coordonné renforcera la confiance, la communication et le dialogue avec les communautés et les gouvernements locaux et, de ce fait, appuiera et améliorera la connaissance de la situation de la MRC et des FAC dans l'ensemble de la région.

²¹ Garde côtière canadienne et Marine royale canadienne. *CCG/RCN Joint Arctic Concept of Operations*.

Affiliation des navires

L'affiliation des navires est une longue tradition maritime canadienne, qui associe des navires et leur équipage à des villes et des communautés en fonction de l'histoire, de la géographie et d'intérêts communs. Il s'agit d'une relation souple qui peut inclure la participation à des activités communautaires et des échanges d'idées et de connaissances, ainsi que la participation de navires à des activités locales de bienfaisance ou le parrainage de celles-ci par des membres d'équipage. Grâce à ces activités, l'affiliation renforce l'identité des navires auprès des communautés locales et établit des relations pour la durée de vie du navire. En l'absence d'unités de la Réserve navale dans la région arctique, l'affiliation des six navires de la classe *Harry DeWolf* constituera un puissant mécanisme d'engagement grâce auquel la MRC pourra établir et maintenir des relations plus fortes avec les populations du Nord et leurs gouvernements²².

Figure 3 : Carte des affiliations régionales²³

²² Chaque navire sera affilié à une des six régions : Inuvialuit (Arctique de l'Ouest – Yukon et Territoires du Nord-Ouest), Qikiqtaaluk (île de Baffin et la région – Nunavut), Kivlliq (ouest de la baie d'Hudson – Nunavut), Kitkmeot (centre de l'Arctique – Nunavut), Nunavik (Nord-du-Québec) et Nunatsiavut (Terre-Neuve-et-Labrador).

²³ **Source** : Canada (RNCan), *Données de l'Atlas du Canada à l'échelle nationale de 1/5 000 000*, Limites, « Polygones » et « Étendues d'eau », Ottawa, 2013; RNCan, *Limites administratives au Canada – Série CanVec*, « Entités administratives », Ottawa, 2018; RNCan, *Données de l'Atlas du Canada à l'échelle nationale de 1/1 000 000*, « Noms de lieux », Ottawa, 2014; Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC), *Régions inuites (Inuit Nunangat)*, Gatineau, 2017; AANC, *Localisation des communautés inuites*, Gatineau, 2016; Natural Earth, *Physical Vectors*, « Geographic Lines », 1:10m, version 4.1.0; DAWSON, Jackie, et coll. « Temporal and Spatial Patterns of Ship Traffic in the Canadian Arctic from 1990 to 2015 », *Arctic*, vol. 71, n° 1, 2018, p. 18. Le logiciel suivant a été utilisé : Esri, ArcGIS PRO v. 2.1.0. Contient de l'information visée par la Licence du gouvernement ouvert — Canada.

L'Arctique étant universellement reconnu comme une région vierge et vulnérable, il est impératif que la MRC agisse en bon intendant pour la protection de l'environnement arctique. Cela signifie qu'il faut agir de manière responsable et durable dans tous les domaines d'activité de la MRC dans l'Arctique, y compris la planification, la surveillance, la coordination des activités ou la conduite d'opérations dans la région.

Les nouvelles technologies et les méthodes innovantes pour opérer dans l'environnement polaire seront essentielles, non seulement pour défendre la souveraineté canadienne, mais aussi pour garantir un Arctique dynamique, prospère et durable. À cette fin, la MRC étudie les moyens d'atténuer l'impact de ses opérations à proximité des territoires de chasse des Inuits et des Autochtones, des habitats naturels des espèces vulnérables et des lieux de passage traditionnels sur la glace. Par exemple, une gestion attentive des déchets et des polluants à bord permettra de compenser l'augmentation attendue du trafic maritime dans l'Arctique et les périodes de déploiement de plus en plus longues. Pour ce faire, la MRC continuera de participer à des forums d'innovation, comme le programme Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité (IDEeS), dirigé par le SMA(RDDC), qui investit dans diverses solutions novatrices axées sur l'Arctique et d'autres domaines prioritaires de la MRC en tirant parti des capacités de l'industrie privée, des universités et des alliés internationaux du Canada.

Pour conserver sa crédibilité en tant qu'organisation innovante et de premier plan, la MRC doit être un leader environnemental très respecté et démontrer comment elle cherche à réduire, ou à éliminer si possible, les risques d'effets néfastes sur l'environnement arctique. Des consultations doivent avoir lieu avec les gouvernements et les dirigeants locaux et territoriaux afin de garantir la participation des communautés locales et le respect des pratiques traditionnelles.

CONCLUSION

L'environnement physique et stratégique de l'Arctique évolue rapidement, ce qui accroît l'importance de la région pour la sécurité et la défense du Canada. En conséquence, l'équipe de défense et le GC ont adopté des politiques visant à garantir que l'Arctique canadien est bien défendu, sécurisé et sûr, comme condition préalable à des communautés saines, à des économies fortes et à un environnement durable dans le Nord. La MRC jouera un rôle crucial dans l'atteinte de cet état final, en raison de l'importance de l'environnement maritime dans l'Arctique canadien.

Le *Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord de la MRC* a pour but de fournir des orientations visant à atteindre les objectifs de la MRC dans l'Arctique, tout en respectant la PIN et les politiques des FAC et du GC. Les activités actuelles et futures doivent être adaptées et répondre aux besoins et aux priorités des FAC en matière de sécurité et de défense, tout en assurant le bien-être des communautés du Nord, en contribuant à des économies locales fortes et en protégeant l'environnement arctique. Pour appuyer cet état final sur un nouveau théâtre d'opérations, la MRC doit faire preuve d'ouverture, de respect et de souplesse dans la manière de mener ses activités et ses opérations. Ces efforts contribueront directement à la sécurité et au dynamisme de l'Arctique canadien et permettront à la MRC de s'imposer comme un intendant crédible de la région.

RÉFÉRENCES

Accord entre les Inuit de la région du Nunavut et Sa Majesté la Reine du chef du Canada (<https://nni.gov.nu.ca/sites/nni.gov.nu.ca/files/06NLCA-Fr.pdf>), en particulier la section 21.5.13 (consulté le 15 novembre 2022).

Association inuite de Kitikmeot et gouvernement du Nunavut. *The Grays Bay Road and Port Project: Arctic Gateway Connecting Nunavut to the World*, http://www.miningnorth.com/_rsc/site-content/library/Infrastructure/Grays_Bay_Port_Information%20Pamphlet_English.pdf (consulté le 15 novembre 2022).

Bureau d'information du Conseil d'État de la République populaire de Chine. *China's Arctic Policy*, Beijing, janvier 2018, http://english.www.gov.cn/archive/white_paper/2018/01/26/content_281476026660336.htm (consulté le 20 janvier 2023).

Canada, Forces armées canadiennes. DOAD 8007-0, *Avis d'activités du MDN et des FC au sein de la zone de responsabilité de la Force opérationnelle interarmées (Nord)*, 18 juin 2014, [DOAD 8007-0, Avis d'activités du MDN et des FC au sein de la zone de responsabilité de la Force opérationnelle interarmées \(Nord\) - Canada.ca](https://www.canada.ca/fr/forces-armees-canadiennes/actualites/2014/06/avis-d-activites-du-mdn-et-des-fc-au-sein-de-la-zone-de-responsabilite-de-la-force-operationnelle-interarmees-nord.html) (consulté le 16 novembre 2022).

Canada, Garde côtière canadienne et Marine royale canadienne. *CCG/RCN Joint Arctic Concept of Operations*, Ottawa, 2018.

Canada, Marine royale canadienne. *Plan stratégique 2017-2022 de la Marine royale canadienne : Prêts à aider, prêts à diriger, prêts à combattre*, Ottawa, 2017.

Canada, Marine royale canadienne. *Royal Canadian Navy Arctic Operations Manual*, Halifax, 2016.

Canada, ministère de la Défense nationale. *Protection, Sécurité, Engagement : La politique de défense du Canada*, Ottawa, 2017.

Canada, Recherche et développement pour la défense Canada. *Connaissance de la situation dans tous les domaines – Programme de science et technologie*, 12 février 2018 <https://www.canada.ca/fr/recherche-developpement-defense/programmes/connaissance-situation-tous-domaines.html> (consulté le 15 novembre 2022).

Canada. *Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord*, Ottawa, 2019.

Convention définitive des Inuvialuit ([Inuvialuit Final Agreement](#) | [Inuvialuit Regional Corporation \(IRC\)](#)) (consulté le 15 novembre 2022).

GOLDFARG, Ben. « Feeling the Heat: How Fish Are Migrating from Warming Waters », *Yale Environment 360*, 15 juin 2017, <https://e360.yale.edu/features/feeling-the-heat-warming-oceans-drive-fish-into-cooler-waters> (consulté le 15 novembre 2022).

KJELLEN, Jonas. « The Russian Northern Fleet and the (Re)militarization of the Arctic », *Arctic Review on Law and Politics*, vol. 13, 2022, p. 34-52.

LAST, John. « What Russia's \$300B investment in Arctic oil and gas means for Canada », *CBC*, 15 février 2020, <https://www.cbc.ca/news/canada/north/russian-arctic-oil-and-gas-explained-1.5462754> (consulté le 20 janvier 2023).

NOAA. *Global Warming and Hurricanes – An overview of current research results*, 28 novembre 2022, [Global Warming and Hurricanes – Geophysical Fluid Dynamics Laboratory \(noaa.gov\)](https://www.noaa.gov/global-warming-and-hurricanes) (consulté le 2 décembre 2022).

Sénat du Canada. *Le Grand Nord : Un appel à l'action pour l'avenir du Canada – Rapport du Comité sénatorial spécial sur l'Arctique*, Ottawa, juin 2019.

United States Department of Defense. *2022 National Defence Strategy of The United States of America, including the 2022 Nuclear Posture Review and the 2022 Missile Defense Review*, Washington, octobre 2022, <https://media.defense.gov/2022/Oct/27/2003103845/-1/-1/1/2022-NATIONAL-DEFENSE-STRATEGY-NPR-MDR.PDF> (consulté le 20 janvier 2023).

United States Geological Survey. *Circum-Arctic Resource Appraisal: Estimates of Undiscovered Oil and Gas North of the Arctic Circle*, U.S. Geological Survey Fact Sheet, juillet 2008. [Circum-Arctic Resource Appraisal: Estimates of Undiscovered Oil and Gas North of the Arctic Circle \(usgs.gov\)](https://www.usgs.gov/circum-arctic-resource-appraisal) (consulté le 15 novembre 2022).

GLOSSAIRE DES SIGLES

AMOG	Autres ministères et organismes gouvernementaux
ASFC	Agence des services frontaliers du Canada
C4ISR	Commandement, contrôle, communications, informatique, renseignement, surveillance et reconnaissance
CMR	Collège militaire royal
COIC	Commandement des opérations interarmées du Canada
COSM	Centre d'opérations de la sécurité maritime
CPIC	Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne
CSAN	Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord
CSTD	Connaissance de la situation dans tous les domaines
DGAA	Directeur général – Affaires autochtones
FAC	Forces armées canadiennes
FMAR(A)	Commandant des Forces maritimes de l'Atlantique
FMAR(P)	Commandant des Forces maritimes du Pacifique
FOIN	Force opérationnelle interarmées (Nord)
GC	Gouvernement du Canada
GCC	Garde côtière canadienne
GRC	Gendarmerie royale du Canada
ICEX	Exercice sur les glaces
IDeS	Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité
INN	Installation navale de Nanisivik
LCM	Leaders canadiens en mer

MDN	Ministère de la Défense nationale
MPO	Pêches et Océans Canada
MRC	Marine royale canadienne
NDC	Navire de défense côtière
NORAD	Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord
NPEA	Navire de patrouille extracôtier et de l'Arctique
NSI	Navire de soutien interarmées
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
Pangouv.	Pangouvernemental
PILA	Programme d'initiation au leadership à l'intention des Autochtones
PIN	Politique sur l'Inuit Nunangat
PNE	Passage du Nord-Est
PNO	Passage du Nord-Ouest
PSE	Protection, Sécurité, Engagement : La politique de défense du Canada
R et D	Recherche et développement
RJC	Rangers juniors canadiens
S et T	Sciences et technologie
SMA(RDDC)	Sous-ministre adjoint (Recherche et développement pour la défense Canada)
TC	Transports Canada
USN	United States Navy
ZO	Zone d'opérations